RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1994 B 00696
Numéro SIREN : 394 511 836
Nom ou dénomination : ABC ELECTRIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2019 sous le numéro de dépôt 48170

Greffe du tribunal de commerce de Marseille

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/48170

Type d'acte : Ordonnance
Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Déposant :

Nom/dénomination : ABC ELECTRIQUE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 394 511 836

N° gestion : 1994 B 00696

Copie certifiée conforme
GC / 19/12/2019 10:00:15
N° de dépôt - 2019/48170 / 394511836

48170

18 DEC. 2019

REÇU LE
09 DEC. 2019
GTC MARSEILLE

2019 ϕ 1727

SAS ABC ELECTRIQUE
119, Chemin de Mimet
13015 Marseille

SIREN : 394511836

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA VILLE DE MARSEILLE ARRONDISSEMENT DUDIT CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.

(Article R.225-64 du Code de Commerce)

Je soussigné Monsieur François RETOURNE,

agissant en qualité de Président de la société SAS ABC ELECTRIQUE dont le siège social est situé à 119, Chemin de Mimet-13015 Marseille

A l'honneur de vous exposer :

- que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le **31/03/2019**, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le **30/09/2019**,

- que pour les motifs suivants : une assemblée a été effectuée le 02/08/2019 en omettant le rapport du commissaire aux comptes, qui nous oblige à refaire une assemblée. En effet, une prise de participation a été effectuée en intégralité en 10/2018 par la SASU RETOURNENERGIE nous obligeant à nommer un commissaire aux comptes.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au **31/01/2020** le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

COURRIER ARRIVÉ LE :
09 DEC. 2019
GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
MARSEILLE

Marseille,

le 5 décembre 2019,
Nom et signature du requérant

ABC ELECTRIQUE
SAS au capital de 80.000,00 €
119, chemin de Mimet
13015 MARSEILLE
Tél. 04 91 96 12 12 – Fax 04 91 96 10 11
E-mail : secretariat@abcelectrique.fr
Siret 394 511 836 00022 – NAF 4321A

Copie certifiée conforme
GC / 19/12/2019 10:00:15
N° de dépôt - 2019/48170 / 394511836

ORDONNANCE

NOUS, **Pierre LOFFREDO** juge délégué à la Présidence du Tribunal de Commerce de Marseille, assisté du Greffier,

VU la requête qui précède et les causes y énoncées,

VU l'article L.227-9 du Code de commerce,

AUTORISONS

La société SAS ABC ELECTRIQUE immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 394 511 836, à proroger jusqu'au **31 janvier 2020**, la date limite de tenue de son Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé,

LAISSONS les dépens à la charge du requérant,

DISONS qu'il nous en sera référé en cas de difficultés,

ORDONNONS le dépôt de la présente au Greffe de notre tribunal.

Fait à Marseille, le **17 décembre 2019**

Le Greffier

Le juge délégué

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
pour expédition conforme délivrée le :
17 DEC. 2019
p/un Greffier Associé

Copie certifiée conforme
GC / 19/12/2019 10:00:15
N° de dépôt - 2019/48170 / 394511836